

Cahier du CEPI N°30

Etude de positionnement

stratégique de la branche

« Composants automobiles

mécaniques et leurs accessoires »

REAMBULE

La branche des composants automobiles mécaniques et leurs accessoires en Tunisie regroupe les activités suivantes : les équipements pour moteurs, les organes d'échappement, les organes de transmission, les organes de direction, de suspension et de freinage, les équipements de carrosserie (internes et externes) et les pièces en caoutchouc et en plastique.

SITUATION NATIONNALE

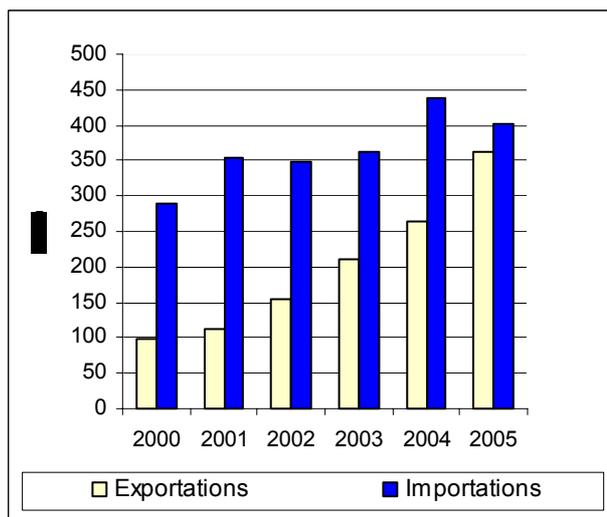
La branche compte 84 entreprises de 10 emplois ou plus dont 35% sont totalement exportatrices. Ces entreprises emploient 10 250 personnes, dont 59% (6 000 emplois) sont générés par les entreprises totalement exportatrices. L'emploi moyen par entreprise est de 122 personnes.

En 2005, la production a atteint 840 MTND. Durant la période 2000-2005, son taux de croissance a atteint les 20% par an en moyenne.

Les importations de la branche ont enregistré, durant la période 2000-2005, un taux de croissance annuel moyen de 7%. Elles ont été de 402 MTND, en 2005.

Durant la même période, les exportations ont évolué d'environ 30% par an. En 2005, elles ont atteint 362 MTND. 66% de ces exportations sont réalisés par les produits suivants : volants, colonnes et boîtiers de direction, ceintures de sécurité, ressorts à lames et câbles de freins et démarreurs.

L'évolution des échanges sur la période 2000-2005 se présente comme suit :



Le taux de couverture des importations par les exportations s'est significativement amélioré durant la période 2000-2005 en passant de 34% en 2000 à 90% en 2005.

Les principaux pays fournisseurs et clients sont les partenaires traditionnels de la Tunisie : la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne, totalisant en 2005, 76% des importations et 86% des exportations.

Les investissements réalisés durant la période 2001-2005 sont de 226,7 MTND. Les investissements de mise à niveau approuvés par le COPIL sont de 84,9 MTND (71,5 MTND investissements matériels et 13,4 MTND investissements immatériels).

A la fin de l'année 2005, la branche des composants automobiles mécaniques et leurs accessoires compte 25 entreprises certifiées (ISO 9000, ISO 14001 et ISO TS 16949), soit à peine 30% du total des entreprises de la branche.

SITUATION INTERNATIONALE

Au niveau mondial, l'industrie de l'équipement automobile est une des toutes premières industries. Elle représente environ 1 300 milliards d'Euros de chiffre d'affaires annuel.

Les constructeurs et sous-traitants produisent chacun la moitié de la valeur ajoutée d'une voiture et la tendance va vers une influence grandissante des sous-traitants.

De plus en plus, les constructeurs automobiles ont tendance à traiter avec un nombre limité de fournisseurs qui doivent être capables de co-développer avec les constructeurs des modules (sous-ensembles complets) pour lesquels ils confient la responsabilité totale en termes de développement, d'industrialisation et de qualité.

La capacité d'innovation est au cœur de la mutation de la chaîne des fournisseurs des pièces et équipements.

COMPARAISON INTERNATIONALE

Le benchmarking a été élaboré par rapport à 7 pays de référence à savoir : la France, l'Allemagne, la Turquie, la Roumanie, la Pologne, l'Espagne et le Maroc, et ce pour 14 produits de la branche. Pour chaque produit, un tableau de benchmarking par rapport à 3 pays est dressé.

Les différents tableaux de benchmarking montrent que la capacité de production des entreprises tunisiennes est insuffisante pour aborder le marché international. Les prix sont intéressants mais la technologie et les services (R&D, conception et respect de délais) sont à améliorer.

OBJECTIFS A L'HORIZON 2010

La Rentabilité et la qualité sont les deux objectifs cruciaux pour les fabricants de composants automobiles en Tunisie. La filière doit :

- Améliorer son organisation industrielle ;
- Livrer des pièces de meilleure qualité ; et
- Cibler les produits dégageant de la rentabilité, surtout pour les petites séries.

CRENEAUX ET MARCHES PORTEURS

- **Les équipements mécaniques** : tel que la rénovation des pièces mécaniques ;
- **Les équipements thermiques** : radiateurs de chauffage, évaporateurs et condenseurs (avec des technologies matures), des sous composants tels que les tubulures, les aérateurs, les tableaux de commande ou les volets, et également les petites pièces plastiques ou métalliques, etc.
- **La carrosserie interne** : planches de bord, mécanismes de portes, panneaux de toits, panneaux de portes, toits ouvrants, isolation phonique, tapis de sol, cendriers, etc.
- **La carrosserie externe** : les éléments de caisse en blanc et les composants plastiques comme les boucliers et les ailes ou les hayons, les rétroviseurs, les enjoliveurs de roues, les grilles de calandres, les grilles d'auvents ou les baguettes de protection.
- **Les pièces pour moteurs** : joints plats (culasses et blocs) et produits de filtration : filtres à huile, filtres à air moteur, filtres à air habitacle et filtres à carburant.
- **Les pièces châssis** : suspensions, organes de freinage et organes d'échappement.
- **Les services industriels** : étalonnage, traitement de surface, CAO, CFAO, etc.

ACTIONS A ENTREPRENDRE

1. Actions au niveau des entreprises

- Investir fortement dans la recherche et le développement ;
- Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Développer des partenariats stratégiques avec l'ensemble des autres fournisseurs issus de métiers différents ;
- Améliorer les axes suivants : homologation produit, certification du système de gestion, maîtrise des coûts et maîtrise de la chaîne logistique.

2. Mesures institutionnelles

L'Etat tunisien est amené à intervenir par des actions ciblées et offensives portant sur l'incitation à la recherche - développement, l'orientation de la demande et l'amélioration des compétences par l'éducation et la formation.

3. Actions promotionnelles

Mise en place de comités de travail avec les partenaires industriels en matière de :

- La gestion de l'information ;
- L'évaluation du potentiel d'attraction au niveau des outils promotionnels ;
- La participation aux foires nationales et internationales ;
- La promotion orientée vers l'attraction des investissements ;
- La facilitation de l'accès à la technologie ;
- Le renforcement de la coopération sectorielle ;
- L'amélioration de la promotion des exportations.

4. Création d'entreprises et partenariats

12 fiches de projets ont été identifiées et sont à promouvoir. Il s'agit des idées suivantes : Garnitures de freins, Rénovation des cardans, Radiateurs en aluminium, Durits et joints de portes, Amortisseurs, Ressorts à lames, Filtres pour véhicules industriels, Jantes en aluminium, Moulage à cire perdue de pièces automobiles, Décolletage de pièces automobiles, Unité de traitement de surface par anodisation et bichromatage et Unité de montage de Minibus.